



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télécom

Question écrite n° 6984

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les réorganisations, déplacements, et externalisations de services entiers annoncés par le groupe France Télécom. En effet, ces réorganisations, transferts ou suppressions d'activités ne semblent pas justifiés sur le plan du service ou de la charge de travail, mais paraissent dictés par des objectifs purement financiers. En décidant la fermeture de certains centres, l'entreprise ne ménage pas son personnel, menacé de subir un stress supplémentaire et démotivant et d'effectuer un trajet domicile-travail plus long et plus coûteux. Pour les clients, on peut aussi redouter une diminution de la qualité du service. Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour que le groupe France Télécom ne sacrifie pas davantage les conditions de travail du personnel et la qualité du service public sur l'autel d'une logique de court terme purement comptable.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6984

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6063

Question retirée le : 23 octobre 2007 (Retrait pour cause de question identique)